



PROJET PEDAGOGIQUE

ASSOCIATION PLANETE LOISIRS

SECTEUR ENFANCE
ANNEES 2021-2022



Sommaire

1. Présentation

- L'association Planète Loisirs2
- But du document.....2
- Nos valeurs éducatives.....2
- Contacts.....3

2. Le projet pédagogique 2021-2022

- Equipe pédagogique : définition des rôles de chacun.e.....4
- Organigramme.....5
- Le mot des coordinatrices.....6
- Présentation des objectifs pédagogiques.....6
- Tableau des objectifs et des moyens
d'évaluation.....7
- Exemple de projet d'activité.....7

3. Et concrètement, sur le terrain ?

- Les locaux.....8
- Organisation des groupes.....8
- Journée type.....9
- Rythme et repères.....10
- Activités.....1
- 1
- Temps libres.....13
- Repas.....13
- Repos.....14
- Santé.....14
- Séjours.....15
- Relations aux parents/tuteurs légaux.....16
- Inscriptions, tarifs.....16
- Absence.....18

Pièces-jointes

- Tableau des objectifs pédagogiques détaillés.....20
- Plan des locaux.....24

1. Présentation

- L'association Planète Loisirs

L'association Planète Loisirs est une association à but non lucratif soumise à la loi 1901 et reconnue d'utilité publique. Créée en 2003, Planète Loisirs a pour but de favoriser la rencontre et le partage de temps de loisirs pour tous et toutes, quelles que soient la ou les différences.

L'association est gérée par un conseil d'administration composé uniquement de bénévoles, essentiellement des parents d'enfants adhérents. Elle est composée de trois pôles : l'enfance, l'adolescence, et le pôle ressources-handicap.

Le pôle enfance de Planète Loisirs est basé dans les locaux du groupe scolaire de Kerbernard, dans le quartier Europe, 1 rue Charles Edouard Guillaume (29200 Brest).

L'accueil de loisirs enfance est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), et la Protection Maternelle Infantile (PMI), et est soumis à une législation et une réglementation spécifiques.

Il est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les enfants, dès leur scolarisation et jusqu'à 13 ans. L'accueil de loisirs est actuellement habilité à accueillir 50 enfants maximum, dont 18 enfants de moins de 6 ans.

- But du document

Le but de ce document nommé "Projet pédagogique" est de traduire les valeurs de l'association sur le terrain et de définir les objectifs de l'équipe pédagogique pour les années 2021 et 2022. Il présente aussi le fonctionnement de l'accueil de loisirs enfance.

Le projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les enfants, les intervenants et les parents/représentants légaux sur les conditions d'accueil au centre de loisirs. Il sert de référence tout au long de l'année 2021 et 2022. Le projet pédagogique permet de donner du sens aux activités proposées et aux différents temps de la vie quotidienne.

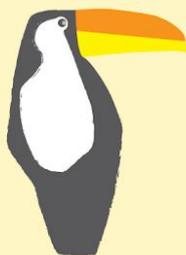
- Nos valeurs éducatives

Les valeurs éducatives définies par les membres du conseil d'administration de l'association sont les suivantes :



Le fait de vivre ensemble, quelques soient nos différences

- Favoriser la rencontre entre enfants dès le plus jeune âge, porteurs de handicap ou non
- S'adapter au rythme et aux besoins de chacun.
- Garantir aux familles un accueil sécurisant.



Permettre la découverte d'activités variées

- Etre à l'écoute des envies des enfants
- Etre à l'écoute de l'actualité locale et participer aux événements du territoire.
- S'assurer l'accessibilité des sorties proposées et adapter les activités en fonction des capacités de chacun.
- Proposer des tarifs accessibles dans l'objectif d'une mixité sociale.



Etre un lieu de ressource autour de l'accueil de l'enfant en situation de handicap

- Partager notre expérience et soutenir les initiatives de mixité.
- Accueillir et former/sensibiliser les nouveaux animateurs.
- Travailler en partenariat sur les projets.
- Etre à l'écoute des parents.
- Favoriser l'accueil de chaque enfant dans sa structure de proximité dans l'objectif d'une société inclusive.

- **Contacts**

Vous pouvez nous joindre au **02 98 02 44 69**, ou au **06 88 35 66 70**

contact@planete-loisirs.fr

Nos bureaux sont ouverts **du lundi au vendredi, 09h00-12h00 / 14h00-17h00**. Ils sont situés 1, rue Charles Edouard Guillaume, 29200 Brest.

2. Le projet pédagogique 2021-2022

- Equipe pédagogique : qui fait quoi ?

L'équipe pédagogique est constituée d'un binôme en coordination du pôle enfance : Sterenn Richard et Violette Stricot. Les coordinatrices pensent et insufflent une dynamique à long terme sur le centre de loisirs. Elles organisent son bon fonctionnement (inscriptions, sorties, matériel, planification...). Elles sont le lien avec les partenaires du territoire, de l'école, avec les parents, et avec le reste de l'équipe.

En plus de ce binôme, toute une équipe d'animatrices et d'animateurs (un animateur pour 4 enfants en moyenne) assure la continuité pédagogique et la sécurité des mineurs au centre de loisirs.

Les animateurs n'ont pas toujours le BAFA, mais ont assurément l'envie de faire au mieux et le dynamisme nécessaire pour proposer des moments de loisirs de qualités aux enfants.

L'équipe permanente leur assure la possibilité de se former sur le terrain, et lors de réunions de réflexion sur leur pratique, ainsi que des temps de sensibilisation aux enjeux liés aux handicaps.

Les enfants sont aussi entourés de bénévoles et de stagiaires. Une personne en service civique assure la mission de communication et relais les photos et moments forts du centre auprès des parents via notre site internet et notre page facebook.

Enfin, un binôme assure l'office en cuisine et le ménage du centre de loisirs : Celine Bergot et Morgane Serrano.



- Organigramme



- Le mot des coordinatrices

Nous construisons le projet pédagogique en lien avec les besoins des enfants, leurs retours, et la participation des animatrices et animateurs. Ce sont les coordinatrices qui posent les bases du fonctionnement. Aussi, nous souhaitons donner notre vision d'un accueil de loisirs, avant de développer les objectifs fixés pour les années 2021 et 2022 :

Selon nous, un centre de loisirs est d'abord un lieu d'accueil de tous et toutes, empreint de valeurs humaines et d'une pédagogie centrée autour de l'éducation populaire : émancipatrice, valorisante, collective. Un lieu où l'on s'efforce de faire des petits riens du quotidien des temps d'autonomisation du public. Un lieu qui considère chaque enfant comme une personne à part entière.

Avec pour moteur l'accès aux loisirs pour tous et toutes, un accueil de loisirs est un lieu d'expérimentation et de découverte : des activités variées, de la mixité du public amené à vivre-ensemble au sein d'un même espace (genres, handicaps, âges, cultures). Nous souhaitons développer une posture rassurante, encourageante et valorisante ; calme, ordonnée, claire et réactive envers tous.tes les participant.e.s de l'aventure Planète Loisirs.

L'aventure Planète Loisirs se veut ouverte aux différences. Le projet d'inclusion que nous portons ne fait pas de nous un centre spécialisé. Mais nous avons un taux d'encadrement plus important pour pouvoir être attentifs à chacun. Nous travaillons aussi les outils de communication non-verbaux. Cette démarche se veut bénéfique pour tous et toutes.

- Présentation des objectifs pédagogiques

En partant de nos valeurs respectives, des intentions éducatives de nos administrateurs, des constats de l'équipe d'animation et des retours des enfants, voici les 4 axes que nous souhaitons développer pour les deux années à venir :



- Tableau des objectifs et des moyens d'évaluation

Ces quatre axes sont chacun constitués d'objectifs opérationnels spécifiques. En pièce-jointe, vous trouverez un tableau détaillant ces objectifs, les moyens mis en œuvre pour les atteindre ainsi que nos critères d'évaluation.

- Exemple de projet d'activité

Autant d'objectifs pour quoi faire ? En nous fixant des lignes directrices, nous sommes plus à même de mener des projets cohérents et complémentaires les uns avec les autres.

Voici deux exemples de projets initiés qui se déroulent sur 2021 et 2022 :

Place aux artistes : Après une année 2020 très compliquée pour toutes et tous, et en particulier pour les enfants qui ont dû s'adapter aux ambiances anxiogènes et pesantes dues aux protocoles COVID ; nous souhaitons leur proposer des temps de légèreté et d'expression. Autour de sujets parfois graves et importants mais dans des cadres adaptés et enthousiasmants. Aussi, dans le but d'apporter de la joie, un peu de magie et des espaces d'expressions corporels, émotionnels et citoyens ; nous cherchons à consolider des partenariats avec des professionnels artistes issus de l'éducation populaire. Nous souhaitons mettre à l'honneur les arts au sein de notre centre de loisirs, car nous croyons à la force des pratiques artistiques pour libérer les émotions, expérimenter et prendre confiance en soi, créer de l'échange, découvrir des mondes intérieurs et collectifs.

100% Nature : Confiné.e.s ou pas, le grand air fait toujours du bien ! En partenariat avec le secteur enfance de la Maison de Quartier de Kerinou, nous partons nous aérer et étudier la faune et la flore locale. Au programme : la vallée du Restic, des grands jeux nature, des marres aux grenouilles, des animaux pour de vrai, la nature sonore à Cavan, un voyage dans le Trégor, et des expérimentations iodées, autour des algues.



3. Et concrètement, sur le terrain ?

- Les locaux

Nos locaux sont partagés avec le groupe scolaire de Kerbernard. Nous devons donc chaque mercredi faire et défaire, aménager, puis ranger notre matériel. Pendant les vacances scolaires, nous disposons par contre de tout l'espace pour nous, et nous pouvons alors décorer en fonction des envies et des périodes de l'année. Voici la liste des pièces que nous utilisons :

Le matin : Salle de motricité et salle polyvalente

Chaque pièce est dédiée à une tranche d'âge (3-5 ans et 6 ans et +) et aménagée en différents coins (*lecture, jeux de construction, activités manuelles, jeux de société, ...*)

Le midi : Deux salles de restaurations, une avec du mobilier adapté aux maternelles, une autre pour les plus de 6 ans.

L'après-midi : Les 3-5 ans basculent dans l'espace dédié aux maternelles de l'école. Ils disposent de deux salles de sieste, une grande salle aménagée en coins d'activités, une cour extérieure avec une structure de jeux adaptée. Des toilettes à hauteur d'enfants sont aussi à disposition, comprenant l'accès à une douche.



Les groupes de plus de 6 ans rejoignent les salles du matin (polyvalente et motricité), et bénéficient aussi d'une grande cour extérieure. Ils ont deux toilettes accessibles, dont l'une adaptée au handicap.

Locaux techniques : Il existe aussi une buanderie, une cuisine aux normes HACCP, un local de stockage pour le matériel de ménage, deux toilettes réservées aux adultes, deux salles de pause pour l'équipe d'animation, et un hall extérieur pour les poubelles et garage à vélo, et un espace de stockage pour le matériel pédagogique.

Nous veillons à sécuriser le centre de loisirs en fermant toutes les portes donnant sur l'extérieur.

En pièce-jointe, vous trouverez les plans des locaux, où les zones disponibles pour l'accueil de loisirs apparaissent en vert.

- Organisation des groupes

L'organisation des groupes au sein de l'accueil de loisirs est réalisée par tranches d'âges : les 3-5 ans, et les plus de 6 ans.

Pour le moment, nous n'avons pas de groupe spécifique aux plus de 9 ans. Néanmoins, nous travaillons avec ces enfants autour de passerelles vers le local jeune de Kerinou, et bientôt de Pen Ar Créac'h.

Les enfants de 5 ans sont aussi invités, quand ils sont prêts et s'ils le souhaitent, à partager des moments avec les 6 ans et plus. Ainsi, ils s'habituent en douceur à évoluer vers les groupes des plus grands.

Point COVID : En fonction des protocoles en vigueur, nous formons des groupes distincts entre les enfants des écoles privées et les enfants de l'école de Kerbernard. Evidemment, nous espérons que cette situation évolue rapidement, car elle est contraire à nos intentions de découverte, partage et mixité. Une fois les protocoles non nécessaires, nous composeront les groupes en fonction des choix d'activités et des affinités de chacun.e.

Les "groupes de références" sont composés de 15 enfants maximum. Nous avons constaté que les petits groupes favorisent une ambiance plus conviviale, calme et ordonnée.

Aussi, ces groupes de références passent la journée ensemble, avec des animateurs attirés. Une relation de confiance peut alors s'installer et les différences de chacun.e peuvent s'exprimer dans un cadre serein et bienveillant. Un groupe restreint permet aussi une meilleure participation de chaque enfant lors des activités, et encourage la prise de parole individuelle.

- Journée type

07h45-09h00	Le temps de l'accueil : les enfants arrivent et sont accueillis par l'équipe d'animation. Un temps d'échange est réalisé avec les parents/tuteurs si besoin. Une attention est portée à chaque enfant pour connaître leur humeur, savoir comment ils vont. Ils sont guidés pour poser leurs affaires et peuvent rejoindre les copain.e.s. C'est un temps libre : les enfants voguent aux occupations qu'ils souhaitent, accompagnés par l'équipe d'animation si besoin
09h00-09h30	L'équipe prépare l'activité du matin et rassemble les enfants . Un verre d'eau est proposé ainsi qu'une collation si les enfants ont faim.
09h30-11h00	Activité : L'équipe d'animation propose un temps d'activité aux enfants volontaires. Cela peut être une activité en salle ou une sortie extérieure. <i>Pour les plus jeunes, le temps d'activités est réduit.</i>
11h00-11h30	Rassemblement : les groupes de référence se retrouvent pour un petit bilan de la matinée et le rangement des salles occupées si besoin. Puis, un premier groupe d'enfants se prépare pour aller manger.
11h30-12h30 12h30-13h30	Repas : deux groupes mangent de 11h30 à 12h15. Les deux autres groupes mangent entre 12h30 et 13h15. En attendant, ils sont en temps libre.

<p>12h30-15h30 (3-5 ans)</p> <p>13h30-14h00 (6 ans et +)</p>	<p>Temps de repos : Sieste pour les plus petits, réveiller à 15h30 au plus tard.</p> <p>Les plus grands sont amenés à réaliser des activités calmes (lecture, écoute d'histoires), ou animés par des ateliers de yoga, relaxation, jeux de confiance.</p>
<p>14h00-14h30</p>	<p>L'équipe prépare l'activité de l'après-midi et rassemble les enfants. Les salles sont aménagées en fonction du programme. Les enfants se préparent s'il y a une sortie (affaires, toilettes, rangement...)</p>
<p>14h30-16h00</p>	<p>Activité : L'équipe d'animation propose un temps d'activité aux enfants volontaires. Cela peut être une activité en salle ou une sortie extérieure. <i>Pour les plus jeunes, le temps d'activités est réduit.</i></p>
<p>16h00-16h30</p>	<p>Goûter (fruit, sirop, eau, féculent type gâteau ou pain) Le goûter est aussi un temps de bilan de l'activité qui vient de se terminer.</p>
<p>16h30-18h15</p>	<p>Temps libres et d'aération Coins d'activités Départ des enfants : carte de compliments données à chaque enfant pour clore la journée au centre de loisirs. Échanges avec les parents.</p>
<p>18h15 – 18h30</p>	<p>Rangement du centre et du matériel Bilan équipe</p>

- Rythme et repères

Tous les enfants ont besoin de cadre. Chez les plus jeunes et les publics porteurs de handicaps, ce besoin est très présent. Pour favoriser les projections spatio-temporels, nous travaillons à la mise en œuvre de rituels pour structurer le temps et l'espace pour tous et toutes.

Notre réflexion est constante et nous explorons différents outils au quotidien pour aménager nos espaces au mieux et proposer des repères temporels.

Autour du temps : comptines de fin de matinée ; sons associés aux rassemblements ; sabliers ; ou encore des tableaux organisateurs de la journée et de la semaine sont des outils expérimentés. Il nous reste encore un panel d'outils à développer et à ancrer dans notre fonctionnement afin de sécuriser un maximum d'enfants, et d'améliorer nos pratiques. Par exemple, nous



avons l'intention de développer des timers par activités, ainsi les enfants visualisent le temps restant de l'activité et les temps libres.

Autour de l'espace : Structurer l'espace est un enjeu de taille pour notre équipe, car nous devons tout aménager et déménager chaque jour. Cependant, nous souhaitons proposer un espace compréhensible et facilement identifiable pour les enfants. Pour ce faire, nous organisons les salles de manières identiques chaque jour pour les temps libres.

Cet aménagement comprend des "coins d'activités". Ce sont des petits espaces où sont rassemblés du matériel par thématique : un coin lecture, un coin activités manuelles, un coin jeux de construction, un coin jeux de société...

Le matériel est à disposition des enfants, qui peuvent solliciter l'aide ou la participation d'un adulte si besoin/envie. L'enfant est alors encouragé à aller vers l'activité qui lui donne envie, avec pour seules consignes le respect du matériel et son rangement après utilisation.



Les coins d'activités aux vacances d'Octobre 2020

Afin de faciliter ce fonctionnement, il nous reste un grand travail d'étiquetage, de photographie et de pictogrammes à réaliser pour que le public puisse aisément identifier les zones de rangement, et les usages possibles de chaque coin d'activité.

- **Activité**

L'activité n'est pas au centre du fonctionnement de Planète Loisirs. Elle n'est pas un but en soi. Un enfant est libre de participer ou non à chaque activité. Nous considérons l'activité comme un support à l'apprentissage de la vie en collectivité, et comme moyen pour accéder aux loisirs.



Aussi, nous avons décidé de ne pas faire de programme à la journée. D'une part, avoir un planning à la journée avec deux activités par tranches d'âge demande beaucoup de communication interne que la composition de l'équipe ne nous permet pas aujourd'hui. De plus, pour laisser une place aux enfants, aux envies spontanées, aux caprices de la météo, pertinent.

Par contre, nous proposons un fil conducteur pour chaque période, aidant parents, équipe et enfants à se projeter dans les journées au centre de loisirs. Nous indiquons aussi les temps forts et les sorties programmées (spectacle, visites, piscine...) s'il y en a.

Ainsi, nous espérons replacer l'activité à sa juste place, et proposer aux enfants de vivre un projet de centre plutôt qu'un programme d'activité. Afin de nourrir ce projet, nous proposons un panel de temps riche et varié aux enfants, où les sorties du centre et du quartier sont privilégiées.



Afin de compléter nos compétences internes, et parce que les interventions extérieures sont toujours un renouveau, nous organisons aussi régulièrement des stages sur des pratiques spécifiques (construction bois, cirque, clown, danse, beatbox, théâtre...)

- Temps libres

Dans la même idée, nous donnons une importance égale aux temps libres qu'aux temps d'activités structurées par les animateurs. Les temps libres sont les temps où l'enfant se dirige vers le coin d'activité qu'il souhaite, ou peut aussi décider de ne rien faire du tout. Ce n'est pas un temps sans encadrement, mais les animateurs ont la consigne de laisser les enfants être moteurs de leurs jeux, même si cela peut être parfois déroutant.



- Repas

Les repas sont approvisionnés par la cuisine centrale Sodexo. **Il est possible de demander un régime sans porc**, nous les prendrons en compte pour les réservations des commandes.

Par contre, Sodexo ne propose pas d'alternative végétarienne ou végétalienne. Concernant les allergies et régimes spécifiques, il est impératif de nous le signaler dans les documents d'inscriptions afin que nous puissions trouver des solutions ensemble.

Deux personnes nous accompagnent pour préparer le service des repas : Céline et Morgane. Elles assurent la répartition des quantités, le respect des normes d'hygiène alimentaire (HACCP), et la propreté des locaux.

Les temps de repas comprennent deux services : le premier de 11h30 à 12h15, le deuxième de 12h30 à 13h15.

Les enfants mangent avec un adulte à leur table, et se servent seuls. Ainsi, ils apprennent à évaluer et partager les quantités. Les animateurs invitent les enfants à goûter tous les plats. Une fois qu'ils ont goûté, ils peuvent ne pas terminer. Les enfants débarrassent leur table.

Point COVID : Ce déroulé n'est pas appliqué lors des périodes soumises aux protocoles COVID19. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le protocole COVID19 du secteur enfance.

Pour le goûter, nous proposons un fruit, un verre de sirop puis de l'eau, et un féculent (pain, biscuit). Nous réalisons la préparation du goûter (épluchures, découpe, etc.) avec des enfants volontaires. De manière régulière, ce sont les enfants qui cuisinent eux-mêmes leur goûter (sablés, gâteaux au chocolat, crêpes...)



- Repos

La vie en collectivité c'est fatiguant. Aussi, le repos est considéré avec attention à Planète Loisirs. Tous les enfants sont invités à participer à un temps calme après le déjeuner. Chaque enfant est libre de s'allonger.



Si les petits vont automatiquement à la sieste, un enfant plus grand peut aussi y aller s'il en formule le besoin.

Les 3-5 ans sont tous amenés à s'allonger. Ceux qui ne dorment pas au bout de 15 minutes peuvent sortir de la salle afin de se poser calmement à l'extérieur des salles de sieste. Ainsi, ils ne réveillent pas les copain.e.s.

Le repos ce n'est pas seulement dormir. C'est aussi ce que nous nommons "temps calme", soit toute activité ne faisant pas de bruit, permettant la lecture, la discussion, l'écoute d'histoire ou de musique, la relaxation.

- Santé

- *Traitement*

L'équipe de permanents s'engage à respecter ce suivi médical seulement sous la réception d'une ordonnance à jour. Aucun médicament ne sera administré sur le centre sans présentation de l'ordonnance correspondante. Pour des raisons de sécurité et de droit, l'automédication n'est pas autorisée. Dans le cadre de la nécessité d'un protocole P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé), celui-ci devra être remis à la structure puis stocker dans un réfrigérateur différent que pour le repas du reste du groupe.

La direction du centre se charge du suivi sanitaire des enfants au regard des renseignements mentionnés sur la fiche sanitaire remplie.

- *Maladie*

Les enfants ne peuvent être accueillis au centre en cas de fièvre, de maladie contagieuse. En cas de maladie contagieuse (gastro-entérite, bronchite, grippe, varicelle, COVID19), les délais d'éviction sont à respecter conformément à la législation en vigueur. Dans la situation où l'enfant est porteur de poux, il faudra le signaler à l'équipe d'animation afin de mettre en place les dispositions nécessaires.

Si la maladie survient durant l'accueil, la direction contacte les parents ou le responsable légal. Dans le cas où ils ne sont pas joignables, le responsable prévient soit le médecin traitant indiqué sur la fiche sanitaire, soit un autre médecin disponible, soit le SAMU, soit l'hôpital le plus proche.

- *Accident*

En cas d'accident survenant sur la structure, la procédure est :

1. Assurer les premiers soins à l'enfant
2. En cas de besoin prévenir le SAMU
3. Prévenir les parents ou le responsable légal
4. Déclarer l'accident auprès de l'association et de sa compagnie d'assurance (MAIF)

Votre enfant est assuré sur le centre de loisirs grâce à l'adhésion de 25 euros fournis à l'inscription.

- *Frais de santé*

L'ensemble des frais de santé occasionnés par l'intervention d'un médecin ou des services d'urgence est à la charge de la famille.

• *Séjours*

Planète Loisirs met les départs en vacances au cœur de son projet. Parce qu'ils sont un moteur d'émancipation et de vivre-ensemble, nous mettons tout en œuvre pour organiser un maximum de séjours lors des vacances. Les séjours ont généralement lieu dans l'environnement proche de la région brestoise, afin de faciliter le départ et de baisser les coûts. Chaque séjour dépend de son propre projet pédagogique.

- Relations aux parents/tuteurs légaux

Lors du départ des enfants, chaque enfant a dans son dossier une fiche sanitaire autorisant son départ avec différentes personnes. Si une personne autre que les parents/tuteurs autorisés se présente pour récupérer l'enfant, l'animateur doit impérativement lui demander sa pièce d'identité et va vérifier si la personne est habilitée à partir avec l'enfant. Si le nom de la personne n'apparaît pas dans le dossier de l'enfant, l'animateur se doit d'appeler le numéro inscrit sur la fiche sanitaire, demander le lien avec la personne s'étant présentée, ainsi qu'un justificatif écrit autorisant exceptionnellement la personne à partir avec l'enfant. Dans le cas où le parent ne répond pas, l'animateur n'est pas autorisé à laisser partir l'enfant avec cette personne. Dans le cas où le parent refuse le départ avec cette personne, l'animateur doit prévenir la personne qu'elle ne peut partir avec l'enfant, la reconduire vers la sortie et au besoin appelle la Police.

Nous considérons les parents/tuteurs légaux comme nos premiers partenaires. Aussi, nous comptons sur vos retours pour améliorer notre pratique, et nous nous engageons à vous faire des retours réguliers si besoin concernant vos enfants au centre de loisirs. Nous sommes à votre disposition pour échanger.

Nous espérons pouvoir mettre en marche un projet autour du lien parents-enfants via le centre de loisirs, afin de vous impliquer pleinement dans notre fonctionnement : temps de jeux partagés, sorties familles... et pourquoi pas, des séjours ensemble ?

- Inscriptions , tarifs

Nous nous engageons à donner les documents d'inscriptions et de communication 15 jours avant le début de chaque période. Les inscriptions au centre de loisirs doivent se faire dans les délais impartis, pour garantir un accueil bien organisé et sécurisé.

- **Conditions d'inscription**

Avant toute inscription, une rencontre sera programmée avec les responsables. Il est possible d'inscrire les enfants à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Le projet de l'association favorise l'accueil des enfants en situation de handicap et la demande importante d'inscriptions oblige l'équipe à mettre en place un roulement. Nous avons été contraints de mettre en place une liste d'attente afin de conserver la richesse de son projet inclusif. L'inscription s'effectue auprès de l'équipe de permanents, les documents obligatoires préalables à l'inscription sont :

- Fiche d'inscription,
- Fiche sanitaire,
- Certificat médical précisant que les vaccins sont à jour et que l'enfant est apte à pratiquer une activité sportive,
- Attestation du quotient familial,
- Règlement de l'adhésion associative de 25 euros (déductible des impôts)

Si l'ensemble de ces documents ne sont pas transmis, le centre de loisirs n'accueillera pas l'enfant.

Nous ne sommes pas dans l'obligation d'accueillir un enfant non inscrit au préalable. Nous pouvons donc refuser d'accueillir votre enfant si nos places sont déjà complètes ou que cela complexifie trop l'organisation de la journée.

Lors des sorties prévues, il est impératif d'arriver à l'heure. En cas de retard, nous ne garantissons pas la participation de votre enfant à la sortie.

Voici les tarifs du centre de loisirs :

Code	Tranche quotient CAF	Tarif demi-journée sans repas	Tarif journée sans repas	Tarif repas
Code 1	Famille extérieur à Brest, et-/ou > à 1 000	8 €	11 €	3.10 €
Code 2	801 – 1 000	6 €	10 €	3.10 €
Code 3	561 – 800	5 €	8 €	3.10 €
Code 4	481 – 560	4 €	6 €	3.10 €
Code 5	377 – 480	2 €	3 €	3.10 €
Code 6	< 376	1 €	2 €	1.10 €

- Facturation et paiement

La facturation est mensuelle ; elle vous sera envoyée par voie postale ou bien par mail, l'association vous prie d'observer vos mails ainsi que les spams.

Les paiements peuvent s'effectuer sous différentes formes :

- Chèque,
- Chèque CESU / ANCV,
- Espèces,
- Virement.

Le règlement des factures se fait en priorité auprès de l'adjointe administrative au siège social de l'association. En cas de difficultés financières, l'équipe reste à l'écoute pour envisager une solution. Pour certains projets et séjours, un acompte de réservation sera demandé.

En cas de non paiement, nous pouvons refuser l'accueil des enfants.

- **Absence**

En cas d'absence injustifiée de l'enfant, l'inscription sera facturée par principe d'occupation de la place. Cette règle est valable lors de fréquentation occasionnelle. Afin d'éviter cette situation, nous vous invitons à prévenir le centre de toute absence de votre enfant au plus vite.



A bientôt !



Pièces-jointes :

- 1) Tableau des objectifs pédagogiques détaillés

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens d'action	Indicateur d'évaluation	Résultats attendus
Je me repère et me sens en sécurité	Ritualiser le quotidien	Son et objet identifier pour signifier les temps de rassemblement (maracas et tambourin)	Les enfants identifient les temps de rassemblement dans la journée	Que les enfants soient rassemblés dans le calme, afin que les animateurs puissent faire un bilan avec eux et les compter plusieurs fois dans la journée
		L'accueil et le départ des enfants est organisé autour de l'humeur du jour et du soir : l'enfant peint son émotion grâce au poster "les monstres des émotions"	Les enfants prennent le temps de sonder son humeur du moment et de la partager avec un quel moment de la journée cela a lieu	Que les temps d'accueil et de départ des enfants soient des temps d'échanges entre adultes et enfants. Que les enfants soient accompagnés dans le début de leur journée et que la fin de journée soit marquée par un temps de bilan
		Cartes de compliments	Chaque enfant est valorisé à la fin d'une semaine au centre, ou les mercredis lors des périodes scolaires	Que les enfants se sentent bien en sortant du centre de loisirs
	Avoir une parole positive	Utiliser des termes valorisant pour s'adresser aux enfants, avoir une posture encourageante	Chaque enfant et adulte se sent serein et valorisé au centre de loisirs, pour une sécurité affective effective	Que les enfants et les adultes évoluent dans une ambiance détendue et bienveillante
	Lecture du temps	Des timers pour les activités et les temps libres Des organisateurs/planificateurs pour les journées et semaines au centre de loisirs (météo, activités)	Utilisation des timers, compréhension des temps d'activités par les enfants Utilisation et compréhension des organisateurs par les enfants	Que les enfants comprennent les différents temps (activité, temps libre, temps calme) au centre de loisirs Que les enfants puissent se projeter dans la journée
Lecture de l'espace	Des coins d'activités réparables et aménagés de la même manière sur tous les temps d'accueil	Que chaque enfant se repère dans l'espace, et puisse nommer les différents coins d'activités	Que le centre de loisirs soit un endroit connu, rassurant et stable pour les enfants accueillis	
Ficher les coins d'activités et les malles de rangement	Pictogrammes/photographies des coins d'activités et des malles de rangement	Les enfants comprennent grâce aux pictogrammes et aux photographies les malles dédiées au matériel pédagogique	Que les enfants soient acteurs de l'aménagement et du rangement de leur centre de loisirs	

Activités "Pas à pas"	Modèles et propositions d'utilisation	Les enfants s'appuient sur les modèles (dessins, kapla, ...) pour appréhender les coins d'activités en autonomie	Que les enfant soient autonomes sur l'utilisation des coins d'activités
Mobilier adapté	Mobilier sur roulettes	Le mobilier (bibliothèque, meubles légers, caisses de rangement) est muni de roulettes	Que le mobilier du centre soit facile à déplacer, et que les enfants puissent le déplacer
Décomposer les temps d'hygiène	Pictogrammes pour les toilettes et le lavage de mains	Mobilisation des pictogrammes dans les temps d'hygiène (affichage et compréhension des enfants)	Que les enfants qui en ont besoin acquièrent plus d'autonomie dans les temps d'hygiène. Que leur intimité soit respectée
Proposer un rangement personnalisé pour ses affaires	Caisse d'affaires (manteau, doudou, tout de cou, créations...) identifiée grâce à une étiquette avec prénom et photo	Utilisation des caisses d'affaires	Que les enfants sachent où ranger leurs affaires, et qu'il ne s'éparpillent pas
Je fais tout seul			
Entraide en binôme	Binômes d'enfants en fonction du temps concernés	Fonctionnement bienveillant au sein des binômes (aide pour faire les lacets, coupe la viande, laver les mains...)	Les enfants sont responsabilisés et s'entraident
J'aide au repas	Débarassage en autonomie lors des repas du midi : aide à la préparation et débarassage du goûter	Chaque enfant débarasse son assiette, verre et couvert seul : les charrois de goûter sont préparés avec les enfants	Les enfants acquièrent de l'autonomie sur les temps de repas

Respect du rythme de chaque enfant	Ecoute de chaque enfant, posture d'animation calme, attentive et patiente	Les enfants disent aux adultes s'ils sont fatigués, ou s'ils ont besoin de plus de temps. Les enfants osent dire, les adultes les écoutent. Les enfants ne se sentent pas obligés de participer aux activités proposées.	Les enfants bénéficient d'une ambiance apaisée et bienveillante, dans laquelle ils peuvent s'exprimer aisément. Leur temps de repos et/ou d'oisiveté est respecté par les adultes
	Humeur du jour et du soir avec les montres des émotions	Les enfants se saisissent des outils "les monstres des émotions" pour donner leur humeur du jour	Les enfants expriment leurs émotions
Temps d'expressions	Bilans journaliers fin de matinée et goûter	Les enfants donnent leur avis leurs des temps de rassemblement de fin de journée et au goûter	Les enfants donnent leur point de vue sur la vie au centre
	Temps calme "papotons" / bâton de parole	Nombre de participants aux temps calme "papotons" / respect du bâton de parole	Les enfants se sentent encouragés à donner leur opinion sur des sujets divers, d'actualité et/ou plus large (handicap, amitié, ...)
Développer la communication non-verbale	Evaluation des temps d'activités (cerceaux de couleurs ou autre moyens)	Les enfants utilisent les cerceaux de couleurs dispersés dans l'espace pour évaluer les activités ou une période d'activité	Les enfants évaluent les activités qui leurs sont proposées
	Mur de parole (grande affiches avec thématiques de la vie quotidienne et activités en photo)	Utilisation du mur de parole (fréquence et cohérence)	Les enfants peuvent communiquer au centre de loisirs de manière non-verbale
Allers vers les conseils d'enfants	Temps de réunions à chaque début de période, où les enfants décident des activités souhaitées en lien avec la thématique du moment (1/période)	Respect de la périodicité des réunions. Nombre de participant.e.s volontaires. Fréquence des prises de paroles. Répartition des prises de parole. Qualité de l'ambiance et de l'écoute entre participant.e.s	Les enfants sont acteurs et actrices dans le fonctionnement de leur centre de loisirs
		Temps de réunions où l'on exprime ce qui nous dérange/ce qui nous plaît au centre de loisirs à la fin de chaque période (1/période)	Respect de la périodicité des réunions. Nombre de participant.e.s volontaires. Fréquence des prises de paroles. Répartition des prises de parole. Qualité de l'ambiance et de l'écoute entre participant.e.s
Je m'exprime	Election de délégués par trimestre	Nombre d'enfants volontaire pour être délégué.e. Processus de déléction assumé par les enfants. Incarnation du rôle de délégué.e.	Les enfants sont responsabilisés, et initiés au processus démocratique. Ils et elles deviennent porte-parole de leur camarades.

	Rencontre familles	Temps de convivialité (sorties, café, cine-débats, séjours ?) où les enfants et les parents passent du temps ensemble via le centre de loisirs	Fréquence, taux de participation et qualité des participant.e.s (questions directes et questionnaires)	Les enfants peuvent montrer leur quotidien au centre de loisirs à leur parents et/ou tuteurs, et ils sont ainsi valorisés. L'association crée du lien entre ses adhérent.e.s mineurs et adultes, et son équipe d'animation
Je découvre mon environnement	Ancrer le centre dans le quartier de Kerbernard - Pen Ar Créach	Participation aux TAP et pause méridienne à l'école publique de Kerbernard	Entente entre structure, qualité des échanges. Reconnaissance des enfants et des parents.	Un fonctionnement respectueux entre structures, et un dialogue existe entre professionnels. Les enfants et les parents de l'école identifient les permanents de Planète Loisirs.
		Participation aux temps forts du quartier	Participation effective, qualité des échanges et nombre de participant.e.s	Ancrage dans le quartier et participation à son dynamisme. Rencontre des habitant.e.s
		Communication efficace auprès des partenaires locaux (affichage, rencontres)	Distribution et affichage des outils de communication. Nombre de rencontre et qualités des rencontres entre acteurs locaux	Visibilité du centre de loisirs
		Dynamique de projets avec les structures voisines	Nombre de projets initiés et/ou développés avec les structures voisines (CS PAC - MPT PAC - Crèches - Ecole, ALSH Menez-Paul,; Médiathèque Jo-Fourn...)	Ancrage dans le quartier, développement d'une dynamique partenariale
		Sorties du centre de loisirs	Nombre de sorties et qualités des sorties proposées (plage, escalade, vélo...)	St'aérer, sortir du centre et du quartier
		Rencontre d'autres enfants du territoire	Fréquence et qualités des inter-centre / nombre de séjour coorganisés avec une autre structure	Favoriser la rencontre et l'ouverture à l'autre
Être curieux de son territoire	Correspondances	Réalisation de la correspondance Finistère/Hauts-Alpes	S'ouvrir à des réalités diverses, à d'autres modes de vie, modes de faire	
		Des activités tournées vers l'extérieur (rallye-photo, courses d'orientation ; ...)	Nombre d'activités organisées en extérieur	Des enfants curieux et ouverts à leur territoire

2) Plan des locaux

Annexe 1 – Plans des locaux scolaires



Annexe 1 – Plans des locaux scolaires (suite)

A

